

# COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2018



Nos énergies en commun

## SOMMAIRE

---

- **Édito** page 01
  
- **Temps forts 2018** pages 02 à 03
  
- **Nos missions de service public**
  - **Electrification** (raccordements, enfouissements, renforcements, sécurisation) pages 04 à 07
  - **Eclairage public** pages 08 à 09
  - **Energies** pages 10 à 11
  
- **Le fonctionnement du Syndicat**
  - **Nos élus** pages 12 à 13
  - **Nos services** pages 14 à 15
  - **Les recettes** pages 16 à 17
  - **Les dépenses** pages 18 à 19
  - **Les activités support**  
(AOD, informatique-cartographie, hygiène et sécurité, communication, animation) pages 20 à 21





## LE MOT DU PRÉSIDENT



En 2018, le SEHV a conduit à nouveau un nombre important de chantiers pour développer, renforcer et sécuriser son réseau de distribution sur l'ensemble du département afin de répondre aux besoins d'urbanisme et d'amélioration de la qualité de la fourniture d'électricité. Un nouveau contrat de concession prenant mieux en compte les intérêts des territoires portés par les élus locaux et les objectifs de transition énergétique a été renouvelé auprès de nos concessionnaires historiques.

Tout en maintenant un conseil et une expertise efficace, il a également poursuivi le développement de ses compétences énergétiques en se dotant des données et analyses nécessaires à l'élaboration

d'une stratégie départementale de transition énergétique.

Par ce référentiel et la mutualisation des moyens, le SEHV appuie et soutient désormais les efforts déployés par les territoires pour la mise en œuvre des politiques en faveur de la transition énergétique, les assiste dans l'élaboration de leur PCAET et met à leur disposition un certain nombre d'outils opérationnels.

Toujours dans ce même objectif, le travail de sensibilisation du public scolaire aux énergies s'est poursuivi en 2018 avec la reconduction du concours écoloustics et l'accompagnement des classes lors des visites des sites de production d'énergie renouvelable.

Cette année, les services du SEHV et le pôle informatique ont amélioré davantage le GéoSeHV. Cet outil collaboratif devenu incontournable est aujourd'hui encore plus rapide et propose toujours plus de possibilités.

La dématérialisation de l'activité administrative et la signature d'une convention pour un contrôle allégé des dépenses permettront, au bénéfice de nos prestataires, de gagner en efficacité et en rapidité.

Je suis donc heureux de vous inviter à prendre connaissance de toutes les activités du SEHV qui entretient avec chacune de ses collectivités membres des relations directes lui permettant de répondre aux besoins de chacun de nos concitoyens. Puissant outil de mutualisation et de péréquation, il permet à chaque territoire d'accéder à une transition énergétique de qualité, la plus respectueuse possible des grands équilibres sociaux et territoriaux.

Par Georges DARGENTOLLE,  
Président du SEHV,  
Maire de Saint-Maurice-les-Brousses

## LE SYNDICAT, ENERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV)

Établissement public à échelle départementale, le SEHV est l'interlocuteur privilégié des élus locaux en matière d'énergie.

Découvrez le SEHV sur [www.sehv.fr](http://www.sehv.fr)

8 rue d'Anguernaud - ZA Le Chatenet - 87410 LE PALAIS SUR VIENNE  
Tél : 05 55 35 06 35 - Fax : 05 55 35 49 01 - [sehv@sehv.fr](mailto:sehv@sehv.fr) - [www.sehv.fr](http://www.sehv.fr)

# Temps forts 2018

## TEMPS FORTS 2018



### Février – Le SEHV bénéficie d'un contrôle allégé en partenariat des dépenses

**Le mercredi 31 janvier 2018**, à l'issue de l'Assemblée plénière du SEHV, M. DEMARETS, M. SOULIER et M. DARGENTOLLE ont signé une convention pour un contrôle allégé en partenariat des dépenses. Désormais certaines pièces de dépenses provenant du SEHV (les charges courantes de fonctionnement) seront traitées par les agents comptables de la trésorerie Limoges Municipale sans contrôle a priori, ce qui permettra un traitement plus rapide des factures.

[www.sehv.fr/pageactualite.php](http://www.sehv.fr/pageactualite.php)  
> publié le 02/02/2018



### Avril – GéoSeHV V2

À l'occasion de la création de la version 2 de l'outil cartographique GéoSeHv mis au point par le service informatique du SEHV, des e-formations ont été proposées aux agents utilisant cet outil. En plus des fonctionnalités déjà existantes (géo-référencement, demandes de dépannages...), la version 2 du GéoSeHV permet :

- un affichage accéléré
- l'affichage des données du cadastre en ligne
- de récupérer le mot de passe oublié.

Un guide d'utilisation récapitule les principales fonctionnalités de l'outil et reste accessible en ligne à tout moment : <http://www.sehv.fr/Docs/cartographie/Guide.pdf>

[www.sehv.fr/pageactualite.php](http://www.sehv.fr/pageactualite.php)  
> publié le 10/04/2018



### Mai – Salon des élus et agents publics de Nouvelle-Aquitaine (SELAQ)

**Les 23 et 24 mai**, à l'occasion de cette première édition à la maille de la Nouvelle-Aquitaine, les 13 Syndicats départementaux d'énergies concernés ont décidé de se regrouper et de mutualiser leurs moyens sur un stand commun de 36 m<sup>2</sup>.

Un an après le salon bois énergie qui s'est déroulé à Limoges en partenariat avec quatre autres syndicats, le SEHV confirme une volonté de collaboration active avec ses confrères de la Région pour une meilleure visibilité dans le paysage institutionnel. 120 entreprises et institutions étaient réparties en 8 pôles d'activité. 10 000 décideurs locaux et agents des collectivités y étaient attendus.

[www.sehv.fr/pageactualite.php](http://www.sehv.fr/pageactualite.php)  
> publié le 25/05/2018

### Juin – Le SEHV envisage la création d'une structure adaptée au portage de projets d'énergie renouvelable

**Le 20 juin**, les élus ont voté à l'unanimité l'engagement du SEHV dans une démarche active de développement d'énergie renouvelable. Par ailleurs, les études menées depuis un an ont révélé un potentiel important du territoire en matière de production d'énergie renouvelable.

[www.sehv.fr/pageactualite.php](http://www.sehv.fr/pageactualite.php)

> publié le 20/06/2018

### Septembre - Le SEHV était à l'inauguration du Nouvelle-Aquitaine Electrique Tour

**Le 18 septembre**, le SEHV a participé à ce challenge de 460 km en 2 jours, entièrement réalisé en voitures 100% électriques. Après avoir initié et élaboré un schéma d'implantation raisonné de bornes électriques sur la Haute-Vienne, le SEHV milite pour la cohérence et l'optimisation.

[www.sehv.fr/pageactualite.php](http://www.sehv.fr/pageactualite.php)

> publié le 24/09/2018



### Juin – Concours écoloustics : 3 lauréats départementaux et un champion de France

A l'initiative de la FNCCR territoire d'énergie, le SEHV a proposé aux élèves de cycle 3 un concours visant à favoriser la découverte de la transition énergétique en leur proposant de définir « les énergies dans ma commune, hier, aujourd'hui et demain »...

En quelques chiffres :

332 élèves (13 classes) ont participé, 3 lauréats départementaux (Couzeix, Isle et Saillat-sur-Vienne), 1 « prix spécial investigation » (Saint-Just-le-Martel), 1 lauréat national (Couzeix).

La remise des prix départementaux s'est déroulée le 8 juin à l'Aquapolis et la remise des prix nationaux le 26 juin à Paris.

Pour en savoir plus, RDV page 21 et [www.sehv.fr/pageactualite.php](http://www.sehv.fr/pageactualite.php)

> publié le 10/07/2018

### Décembre – Signature du contrat de concession

**Le 28 décembre**, le SEHV, Enedis et EDF ont signé le nouveau contrat de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution de l'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente en Haute-Vienne. « C'est un moment historique pour le service public de l'électricité en Haute-Vienne », explique Georges Dargentolle, Président du SEHV. Ce nouveau contrat engage les acteurs de l'électricité locale sur les trente prochaines années : de 2019 à 2049.

[www.sehv.fr/pageactualite.php](http://www.sehv.fr/pageactualite.php)

> publié le 02/01/2019



## ELECTRIFICATION

### ■ Raccordements et dessertes de lotissement

Raccorder les usagers au réseau de distribution d'électricité est l'une des missions fondatrices du SEHV, anciennement « syndicat d'électrification ».

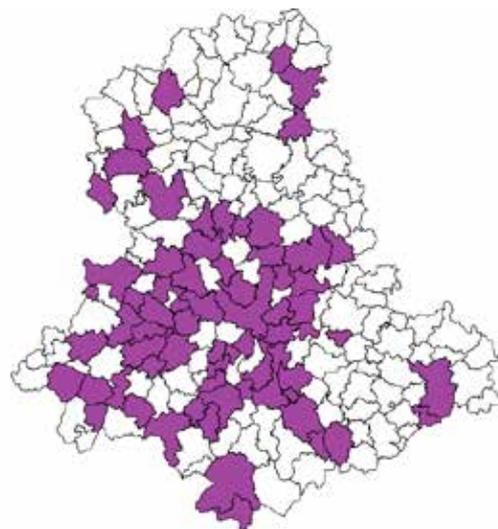
Le SEHV instruit les demandes de raccordement transmises par les communes dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme.

Suite à cette instruction, soit le réseau basse-tension est à proximité : il n'y a qu'un simple branchement à effectuer. Soit le raccordement nécessite un chantier d'extension du réseau, le SEHV dirige alors des travaux (études et chantier) effectués par une entreprise mandatée. Ces chantiers sont moins nombreux aujourd'hui. La rationalisation de l'occupation des sols notamment, fait que les constructions s'édifient plutôt à proximité des réseaux qu'en zone isolée. D'où la progression des instructions.

[www.sehv.fr/DemandeRaccordement.php](http://www.sehv.fr/DemandeRaccordement.php)

En 2018, la cellule « raccordements et urbanisme » a réalisé :

2 144 instructions (+0,5%)



Localisation des chantiers

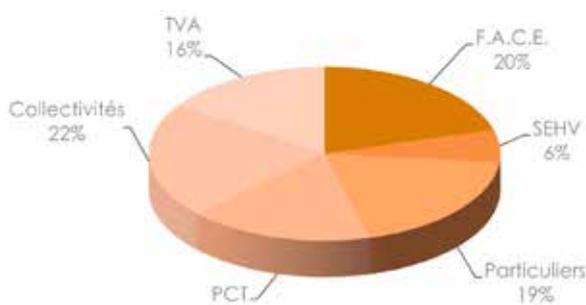
103 chantiers de raccordement (-13%)

3 dessertes de lotissement

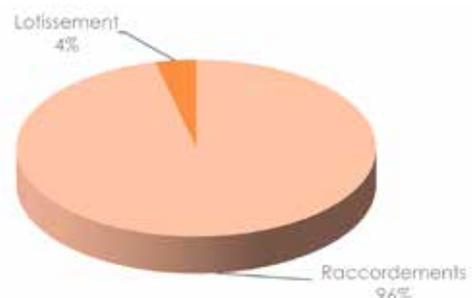
11 km de réseaux créés (-15%)

	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				Total
		MT	BT	Total	MT		BT		
					Aérien	Souterrain	Aérien	Souterrain	
RACCORDEMENT	103	0	0	0	0	0	558	9729	10 287
LOTISSEMENT	3	0	0	0	0	0	0	654	654

1,5 Millions d'euros mandatés (+4%)



Financement



Dépenses

#### En bref

Les raccordements en 2018 :

- 2 144 instructions
- 106 chantiers
- 11 km de réseaux créés  
Dont 95% en technique souterraine
- 1 508 805 € mandatés



## ■ Enfouissements

Une quarantaine d'opérations de mise en souterrain des réseaux aériens sont réalisées chaque année sous la maîtrise d'ouvrage exclusive du SEHV. Elles améliorent la résistance des réseaux aux intempéries et œuvrent également pour l'esthétique de nos cadres de vie.

Elles sont à l'initiative des communes qui doivent anticiper leur demande pour s'inscrire au programme des travaux du SEHV. Cette programmation est examinée par la commission des travaux composée d'élus. La priorité est accordée aux opérations menées en coordination avec d'autres projets d'aménagements importants (réseaux d'eau et assainissement, travaux d'aménagement de voirie...).

Plusieurs partenariats financiers sont établis pour cette activité (Conseil départemental 87, Enedis, FACE).

[www.sehv.fr/Electricite.php](http://www.sehv.fr/Electricite.php)

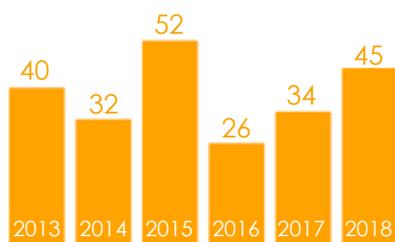
### Une programmation bien remplie

Les demandes d'enfouissement sont nombreuses, et la programmation est désormais quasi-complète pour les trois prochaines années (2019-2020-2021). Le SEHV alerte donc les élus sur la nécessité de prendre rang au plus tôt pour leurs projets.

En 2018, le service enfouissement a réalisé :

37 km de réseaux déposés (+28%)

ENFOUISSEMENTS	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT	BT	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
	45	1 230	36 172	37 402	122	676	406	37 949	39 153



45 chantiers (+32%)



7278 K€ mandatés (+7%)

Après 2015, année exceptionnelle : plusieurs chantiers de 2014 ayant été « décalés » sur le début de l'année suivante, le temps de l'installation de nouvelles équipes municipales ;

Après 2016, où le durcissement de la réglementation en amont des chantiers (notamment l'obligation d'investigations complémentaires pour localiser précisément les réseaux, ainsi que la détection d'amiante dans les chaussées) a particulièrement impacté cette activité ;

L'année 2017 marque un retour à la normale, celle de 2018 révèle même une belle progression du nombre de chantiers d'enfouissement des réseaux.

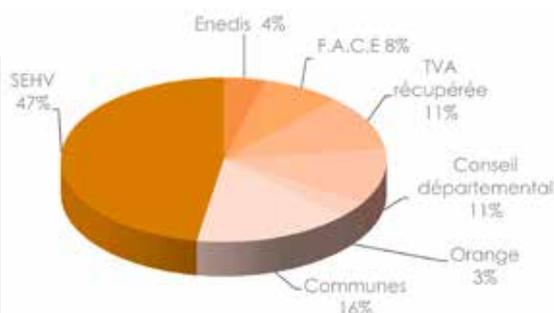


Localisation des chantiers

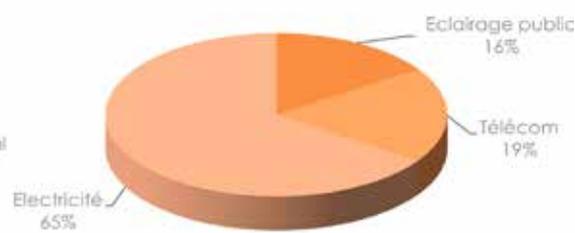
### En bref

Les effacements en 2018 :

- 45 opérations
- 37 km de réseaux enfouis
- 7 278 476 € mandatés



Financement



Dépenses

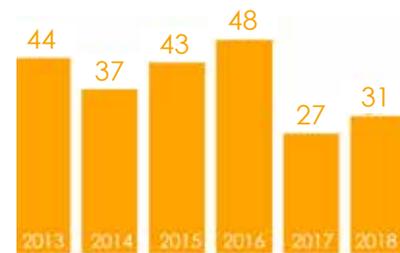


## ■ Renforcements

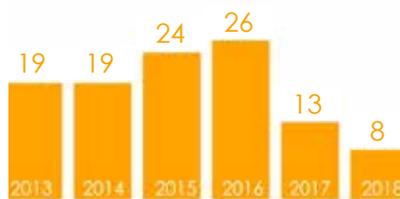
Lorsque le dimensionnement des réseaux ne suffit plus à alimenter les besoins en électricité d'un secteur donné, le SEHV réalise des travaux de renforcement. Le SEHV peut être alerté de la défaillance du réseau par la mairie, directement par les riverains, ou par son concessionnaire, et crée alors des « fiches problème ». Des enregistreurs sont mis en place pour déterminer l'ampleur et la cause des difficultés rencontrées. Si cela s'avère nécessaire, le SEHV peut intervenir afin de garantir une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

[www.sehv.fr/Electricite.php](http://www.sehv.fr/Electricite.php)

En 2018, les renforcements ont concerné :



31 chantiers (+15%)



8 km de réseaux posés (-36%)



Localisation des chantiers

RENFORCEMENTS	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				Total	
		MT	BT	Total	MT Aérien	MT Souter- rain	BT Aérien	BT Souter- rain		
										31

Les particuliers ou collectivités qui rencontrent des difficultés sur leur alimentation électrique ne doivent pas hésiter à faire remonter l'information auprès des services du SEHV (05 55 35 06 35 - [sehv@sehv.fr](mailto:sehv@sehv.fr))

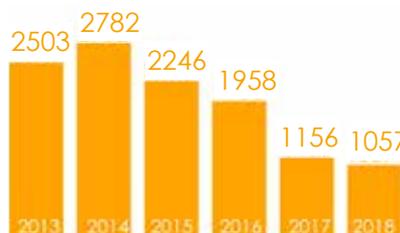
### En bref

Les renforcements en 2018 :

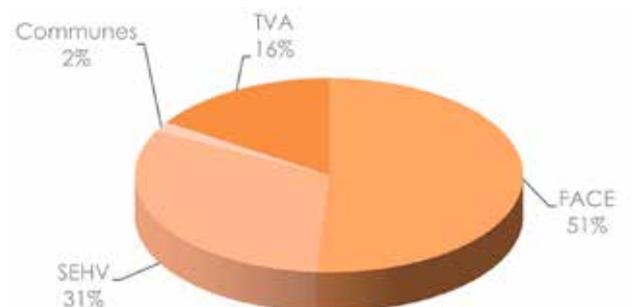
31 opérations

8 km de réseaux renforcés  
Dont 83% en technique souterraine

1 057 068 € mandatés



1 057 K€ mandatés (-9%)



Financement



## ■ Modernisation et sécurisation

Ce programme résulte des intempéries de 1999. Soucieux de prévenir et de tirer les enseignements de la tempête, le SEHV s'est fixé pour objectif de moderniser et sécuriser les réseaux les plus fragiles de la concession en les enfouissant ou en remplaçant les fils nus (« les quatre fils ») en conducteurs torsadés isolés.

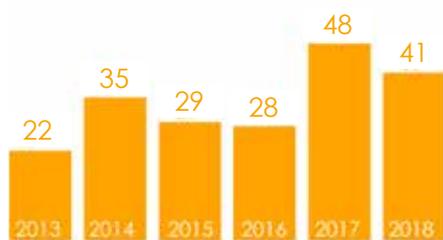
[www.sehv.fr/Electricite.php](http://www.sehv.fr/Electricite.php)

### De nouveaux objectifs

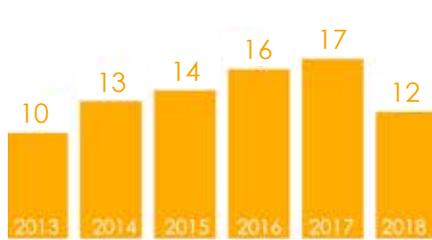
L'objectif de 15% maximum de fils nus sur le territoire de chaque commune ayant été atteint en 2014, le comité syndical a défini de nouveaux objectifs : la hiérarchisation des chantiers prend désormais en compte le linéaire de dépôts de fils nus à traiter sur un même départ, le nombre d'usagers impactés, ainsi que le nombre de tarifs jaunes (activités économiques). Par ailleurs, pour traiter le maximum de linéaire, les élus ont choisi de privilégier à environ 60% la technique aérienne moins coûteuse, en dehors des bourgs et villages (délib. 23 du 18 mars 2015).

En 2018, le programme de sécurisation a impacté :

MODERNISATION SÉCURISATION	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT	BT	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
	41	108	12 186	12 294	90	1426	9 843	18 411	29 770

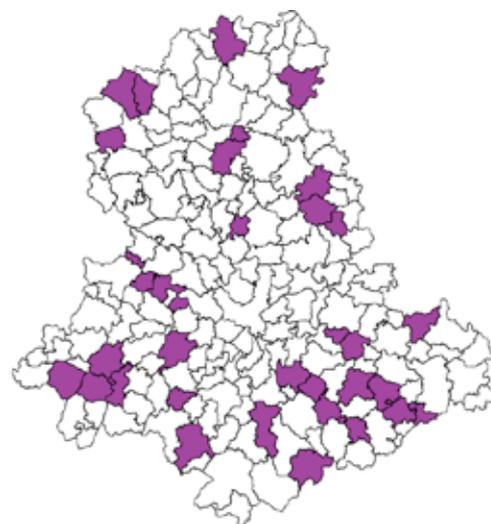


41 chantiers (-15%)



12 km de réseaux traités (-29%)

La technique aérienne est désormais favorisée dans ce type de chantier : la part de réseaux créés en technique aérienne est pourtant de 33% en 2018 (contre 52% en 2017). Cet écart s'explique par la difficulté d'obtenir l'accord des propriétaires fonciers sur les chantiers en pose aérienne.



Localisation des chantiers

### 2,2 Millions d'euros mandatés (+196%)

Le renouvellement des réseaux vétustes est à la charge du concessionnaire. Pour accélérer les choses, le SEHV investit, soutenu par le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) « tranches sécurisation S et S' ».

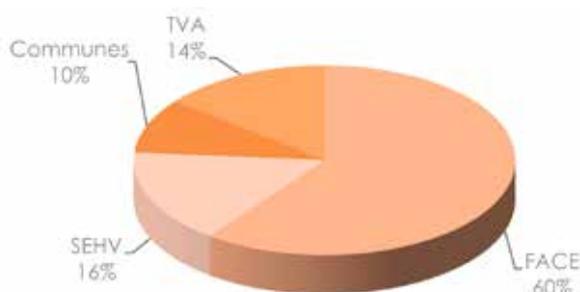
#### En bref

Modernisation et sécurisation en 2018 :

41 opérations

12 km de réseaux sécurisés  
Dont 67% en technique souterraine

€ 2 215 186 € mandatés



Financement



2 215 K€ mandaté (-20%)



## ECLAIRAGE PUBLIC

L'Eclairage public (EP) est une compétence optionnelle créée en 1998.

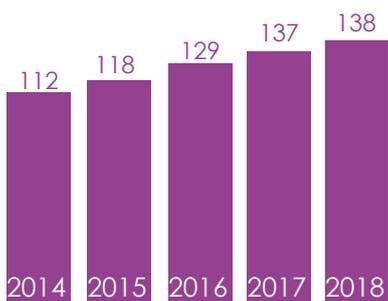
Le service peut intervenir à deux niveaux :

- ponctuellement sur simple demande ;
- ou de manière continue, via une adhésion. Il assure alors la maintenance et la gestion des ouvrages d'éclairage routiers, résidentiels et sportifs, ainsi que les poses, raccordements et déposes des équipements festifs lumineux.

[www.sehv.fr/EclairagePublic.php](http://www.sehv.fr/EclairagePublic.php)

### ■ 32 opérations d'extensions (+28%)

Le service a été sollicité ponctuellement pour des opérations d'extensions d'éclairage public, des programmes d'économies d'énergies, d'éclairages de terrains de sports ou de mise en valeur de sites.



138 adhérents (+0,7%)

### ■ Service entretien et maintenance

Au 31/12/2018, 8 EPCI et 131 communes (soit 65% des communes et EPCI de Haute-Vienne) adhéraient au service.

Retrouvez la liste des adhérents sur

[www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php](http://www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php)

Le service gère **36 872 foyers (+3%)** et **3 425 armoires de commandes (+3%)**.

En 2018, les services ont réalisé **2 042 interventions de dépannage (+3%)**, soit environ 40 par semaine. Deux tiers des demandes ont été effectuées en ligne, via l'outil GéoSeHV. Le taux de défaillance global est de 5%.

### ■ 33% du parc en extinction partielle (+78%)

Depuis 2015, on constate une forte croissance de l'extinction partielle. 67 communes suivies par le SEHV ont demandé sa mise place.

Alors que seulement 1,4% du parc était concerné au 01/01/2015, on atteint 33% au 31/12/2018.

### ■ 5 212 heures pour le festif (-10%)



En 2018, 46 communes adhérentes ont demandé au SEHV d'organiser la pose et la dépose des illuminations de fin d'année. Le SEHV coordonne alors les travaux effectués par une entreprise mandatée.

**Cette activité a concerné 2 156 motifs et guirlandes et a généré 5 212 heures de travail, soit plus de 3 emplois à temps plein sur l'année.**

#### En bref

L'éclairage public en 2018 :

138 adhérents (65% des collectivités)

2042 interventions de dépannage

2,3 Millions € mandatés



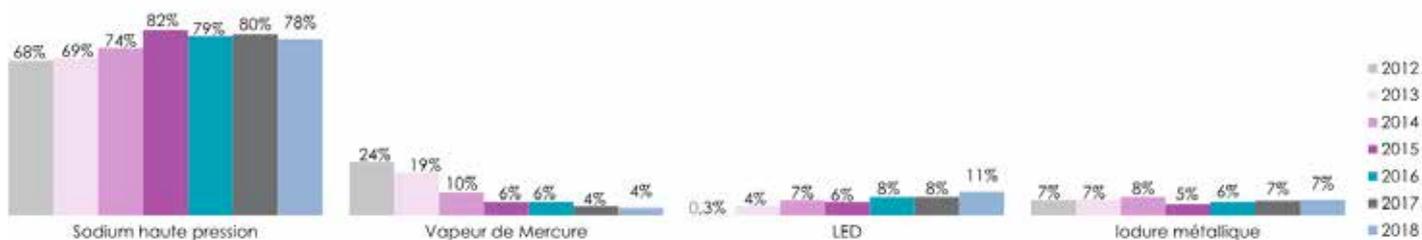
## ■ L'évolution du Parc des adhérents entre 2012 et 2018

Alors que le programme PEPS touche à sa fin, le parc des adhérents a évolué de façon significative : la proportion de sources à Leds a nettement augmenté. Toutefois cette évolution est en partie masquée par l'intégration chaque année de nouveaux adhérents qui n'ont pas encore modernisé leur éclairage public.

Conscients de cela, les élus ont ouvert un **programme PEPS 2** qui a bénéficié aux collectivités qui ont adhéré au service entre septembre 2012 et décembre 2016. Ce PEPS 2 a concerné environ 2 000 luminaires sur le territoire de 23 communes. Le SEHV a subventionné seul les investissements à hauteur de 60 % du montant HT.

Le PEPS a rendu possible la suppression des sources en vapeur de mercure par des luminaires 100% LEDS. Il a également permis d'harmoniser des secteurs et des armoires de commandes d'éclairage public entre les lampes à décharges et les leds équipées de dispositifs de protection contre les surtensions. Les travaux du PEPS 2 se termineront en 2019.

Evolution du parc depuis le lancement du PEPS



## ■ Opération TEPCV : extinctions sur 7 communes du PNR Millevaches

Le SEHV, le PNR Millevaches en Limousin et le Ministère de l'Environnement ont signé en 2017 une convention pour favoriser d'importantes économies d'énergie sur l'éclairage public dans le cadre de la labellisation Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

Il s'agissait d'intervenir sur les dispositifs de commandes d'éclairage public de collectivités à la fois présentes sur le Parc, et adhérentes au service éclairage public du Syndicat, afin de programmer des extinctions pendant six heures en cœur de nuit. Ceci nécessitait la rénovation des dispositifs de commandes et notamment l'installation d'horloges astronomiques. Dans le cadre de la convention TEPCV, le coût a été subventionné à 80% par l'Etat.

Sept communes se sont lancées : Augne, Cheissoux, Doms, Eymoutiers, Peyrat-le-Château, Saint-Julien-le-Petit et Sainte-Anne-Saint-Priest.

Le projet a concerné 1 853 points lumineux, commandés par 173 armoires qui ont dû être rénovées ou remplacées. L'économie globale générée par ce projet est de 440 759 KWh, soit 60% sur l'ensemble des 7 communes, compte tenu des créneaux de coupures d'au minimum 6h par nuit.

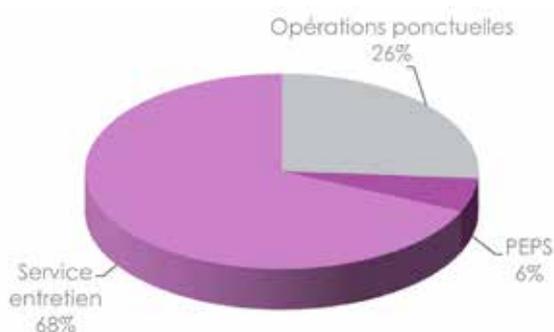
## ■ Budget : 2,3 Millions d'euros (+17%)

### Dépenses

Budget principal : 747 877 € (-11%)  
 Budget annexe : 1 605 817 € (+38%)

### Financement

Il existe plusieurs types de travaux d'éclairage public subventionnés par le SEHV : de la réalisation de travaux à l'acquisition d'éclairage festif, en passant par le projet PEPS 2 financé à 60% par le SEHV.



Retrouvez le détail des subventions sur : [www.sehv.fr/EclairagePublic.php](http://www.sehv.fr/EclairagePublic.php)



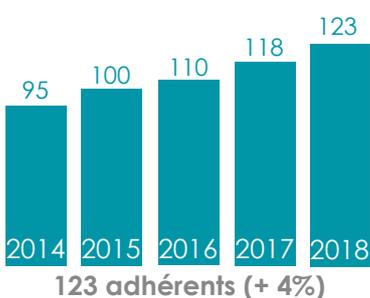
## ENERGIES

Riche d'une expérience de plus de dix ans dans ce domaine, le SEHV accompagne les collectivités de Haute-Vienne vers une gestion énergétique optimisée et responsable. La Loi sur la transition énergétique et la croissance verte a renforcé son rôle dans ce domaine.

Le service énergies peut intervenir à deux niveaux :

- via une adhésion pour un accompagnement personnalisé par la cellule Energie Service Public 87 (ESP87).
- sans adhésion, pour la mise en œuvre de la transition énergétique et des évolutions législatives en matière d'énergie.

[www.sehv.fr/Energies.php](http://www.sehv.fr/Energies.php)



### ■ Cellule ESP87

Au 31/12/2018, 7 EPCI et 114 communes (soit 57% des communes et EPCI de Haute-Vienne) adhéraient au service. Le coût des adhésions reste incitatif : en 2018, elles ont généré une recette de 59 157 €.

Retrouvez la liste des adhérents sur

[www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php](http://www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php)

Au cours de l'année, **3 bilans énergétiques ont été réalisés.**

**Concernant le suivi des factures d'énergie :**

- 35 000 factures supplémentaires ont été intégrées dans la base de données SYGALE en 2018, soit 382 000 factures au total.
- 12 rencontres de présentation des suivis énergétiques.

Toutes ces données sont désormais cartographiées sur l'outil GéoSeHV.

[www.sehv.fr/Cartographie.php](http://www.sehv.fr/Cartographie.php)

### ■ Accompagnement personnalisé des projets des adhérents

**73 accompagnements en interne (+7%) :**

- 42 études, conseils et notes techniques ;
- 31 accompagnements de projets.

**9 études énergétiques réalisées par un prestataire spécialisé (+22%) :**

Ces études sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SEHV :

- 3 diagnostics énergétiques de bâtiments ;
- 1 étude comparative de choix d'énergie ;
- 2 études d'optimisation thermique dynamique ;
- 3 études de faisabilité de chaufferies-bois.

### ■ Maintenance et exploitation d'installations thermiques



Ouvert exclusivement aux collectivités adhérentes à ESP87, ce groupement de commandes porte sur les prestations de maintenance et d'exploitation des équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et de climatisation. En 2018, dans le cadre de ce groupement mutualisant les besoins de 34 collectivités (dont le SEHV), on recense :

- 813 interventions préventives (conduite et maintenance) ;
- 271 interventions curatives (dépannages)

[www.sehv.fr/Docs/energies/groupementcommande.pdf](http://www.sehv.fr/Docs/energies/groupementcommande.pdf)

#### En bref

ESP87 en 2018 :

123 adhérents (57% des collectivités)

3 bilans énergétiques

73 accompagnements en interne

10 études spécialisées



## ■ ADEME-SEHV : contrat de développement des énergies renouvelables thermiques



Fin 2016, l'ADEME et le SEHV ont conclu un contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques en gestion déléguée sur le territoire de collectivités adhérentes à ESP87. Contre la gestion d'un fonds de subventions de 1,3 Million d'euros, le SEHV s'est engagé auprès de l'ADEME à développer au moins vingt opérations à l'échéance de 3 ans : 17 projets bois énergie et 3 installations solaires thermiques. Ce contrat, qui permet l'accès aux subventions pour des projets de taille modeste grâce à la mutualisation, inclut l'animation et le suivi des projets de l'émergence jusqu'au fonctionnement.

Les interventions 2018 d'ESP87 au titre de ce contrat se détaillent comme suit :

- 11 études préalables (opportunité, choix d'énergie, faisabilité);
- 5 chaufferies bois réalisées ;
- 7 opérations en suivi de post-installation (performance, exploitation, maintenance).

Fin 2018, les succès du dispositif se confirment : avec 9 projets engagés pour 569 k€ d'aide, et 7 projets prévisionnels en 2019 pour 728 k€ d'aide, l'enveloppe de subventions serait consommée à 99% à la fin du contrat, si tous les projets aboutissent. La production annuelle d'énergie renouvelable installée équivaldra à 204 logements, soit 85% de l'objectif fixé.

## ■ Achat groupé d'électricité

Le nouveau marché d'achat d'électricité 2018-2019 est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier pour le groupement composé de 88 acheteurs publics réunissant en 211 points de livraison de puissance > 36 kVA. Avec une consommation 2018 de 21,1 GWh en baisse de 3,3% par rapport à 2017, les dépenses pour les membres de 3 106 k€ TTC ont aussi légèrement diminué (-1,9%), grâce notamment à une stratégie d'achat efficace ayant permis une évolution très contenue des prix (+1,1% en moyenne sur 2 ans).



Vu le succès de ce groupement et suite à une enquête menée auprès des collectivités, le Comité syndical d'octobre 2018 a décidé à l'unanimité d'élargir le prochain groupement de commandes. A partir de 2020, il concernera l'achat d'électricité (y compris les ex tarifs Bleu), de gaz naturel et de fioul.

## ■ Stratégie Départementale de Transition Energétique et accompagnement des PCAET



A la demande de la Commission Consultative Paritaire Energie, le SEHV s'est engagé depuis 2017 aux côtés des intercommunalités, nouvellement responsables de la planification climat-air-énergie sur leur territoire (PCAET), dans une démarche mutualisée et innovante organisée autour de 2 blocs :

- Le SEHV a, en premier lieu, établi un diagnostic départemental visant à accompagner les EPCI en mettant à leur disposition des données cohérentes et exploitables. A partir de ce diagnostic, la Stratégie Départementale de Transition Energétique a été co-élaborée et validée en 2018 avec tous les EPCI et les partenaires, formant ainsi le référentiel qui définit les grandes orientations stratégiques de la planification climat-

air-énergie pour l'ensemble des secteurs d'activités du département. Elle est complétée d'un schéma directeur des réseaux énergétiques (électricité, gaz, chaleur), ainsi d'un un outil de planification climat air énergie accessible gratuitement par internet à partir du portail GéoSEHV pour les EPCI et les partenaires institutionnels.

- Sur cette base, le SEHV a proposé d'assister chaque EPCI dans la construction de son PCAET. Cette mission d'assistance, portant notamment sur la construction partenariale du programme d'action avec les acteurs du territoire, est personnalisée aux besoins et aux particularités de chaque EPCI.

Ces démarches fortes et cofinancées par l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional et par l'ADEME ont notamment permis de mobiliser également, et de manière exemplaire, les EPCI non-obligés et d'intégrer un maximum d'acteurs de la transition énergétique. En 2018, 11 intercommunalités sur 13 ont conventionné avec le Syndicat pour les accompagner dans l'élaboration des PCAET, 4 obligés et 7 des 9 non-obligés. L'élaboration de ces PCAET, commencée en 2018, se poursuit en 2019.



## NOS ÉLUS

Le Syndicat Energies Haute-Vienne est un syndicat mixte ouvert relevant des dispositions du code général des collectivités territoriales.

[www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php](http://www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php)

[www.sehv.fr/LesElus.php](http://www.sehv.fr/LesElus.php)

Les délibérations sont en accès libre sur : [www.sehv.fr/ActesAdministratifs.php](http://www.sehv.fr/ActesAdministratifs.php)

### ■ 214 collectivités adhérentes

- 200 communes ;
- 12 communautés de communes ;
- Limoges Métropole ;
- le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

### ■ 257 représentants



Les secteurs territoriaux énergie au 31/12/2018

Chaque collectivité désigne un ou plusieurs représentants au SEHV selon les critères suivants :

Communes < 3 500 habitants	1 titulaire
3 500 hab. ≤ Communes ≤ 7 000 hab.	2 titulaires
Communes > 7 000 hab.	3 titulaires
EPCI	2 titulaires

Les **257 représentants** constituent des grands électeurs. Ils désignent les délégués de leur secteur territorial énergie. Voir carte ci contre.

### ■ 67 délégués

Le SEHV est administré par un comité syndical qui se réunit en assemblée plénière. Elle s'est réunie cinq fois en 2018 : en janvier, mars, juin, octobre et décembre.

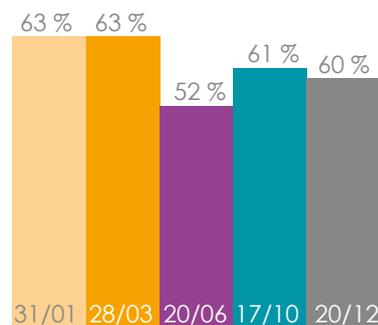
Le comité syndical est composé de :

- **61 délégués** élus par les représentants des communes et EPCI ;
- **6 délégués** désignés par le Conseil départemental en avril 2015.

En 2018, le taux de présence aux assemblées plénières est de **60%** (-4%)



Répartition des délégués par secteur



Fréquentation des assemblées



## ■ 15 membres du bureau

Le bureau est élu par le comité syndical en assemblée plénière. Il est composé d'un Président, de cinq Vice-Présidents et de neuf autres membres.



Georges DARGENTOLLE  
Maire Saint-Maurice-les-Brousses  
Président SEHV



Daniel FAUCHER  
Adjoint Nexon  
VP Travaux



Michel DAVID  
Maire Couzeix  
VP Administration-  
Finances



Bernard LACHAUD  
Maire Le Buis  
VP Patrimoine-  
Sécurité-Solidarité



Christian CHIROL  
Adjoint Pageas  
VP Communication



Claude BRUNAUD  
Maire  
Bonnac-la-Côte  
VP Energies

### Les autres membres du Bureau

Francis BOLUDA, Panazol	Jean-Michel FAURY, Dinsac	André MAURY, Magnac-Laval
André DUBOIS, Pays de St-Yrieix	Philippe HENRY, St-Just-le-Martel	Emmanuel PINEDA, St-Martin-Terressus
Jean-Pierre FAURE, Vayres	Dominique MARQUET, Royères	Jacques PLEINEVERT, Compreignac

## ■ 6 commissions de travail

Composition des commissions (depuis le 21/06/2017) :

- **CONCESSIONS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC**, présidée par Georges DARGENTOLLE,  
Titulaires : Daniel BOISSERIE (St-Yrieix-la-Perche), Patrick APPERT (Feytiat), Jocelyne REJASSE (Conseil départ<sup>al</sup>)  
André DUBOIS (Pays de St-Yrieix)  
Suppléants : Emmanuel PINEDA (St-Martin-Terressus), Francis BOLUDA (Panazol)
- **TRAVAUX**, présidée par Daniel FAUCHER,  
Titulaires : Franck GOUVERNET (Bellac), Jean-Michel FAURY (Dinsac), Jean-Marc LEGAY (Razès), Francis THOMASSON (Jourgnac)  
Suppléants : Xavier ABBADIE (Aixe-sur-Vienne), Edouard COQUILLAUD (Videix), Francis BOLUDA (Panazol)
- **ADMINISTRATION ET FINANCES**, présidée par Michel DAVID,  
Titulaires : Bernard DELOMENIE (Pays de Nexon-Monts de Châlus), Alain PERCHE (Ouest Limousin), Daniel FAUCHER (Nexon), Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES (Rochechouart)  
Suppléants : Jean-Claude FAUVET (Droux), Jean-Louis CLAUS (Saint-Jouvent)
- **ENERGIES**, présidée par Claude BRUNAUD,  
Titulaires : Jacques PLEINEVERT (Compreignac), Jean-Louis CLAUS (St-Jouvent), Francis THOMASSON (Jourgnac), Didier TESCHER (Rilhac-Rancon)  
Suppléants : Jean-Pierre FAURE (Vayres), Jean-Jacques DUPRAT (ELAN)
- **PATRIMOINE SÉCURITÉ SOLIDARITÉ**, présidée par Bernard LACHAUD,  
Titulaires : Hubert BRIL (Isle), Carine CHARPENTIER (Le Palais sur Vienne), Dominique MARQUET (Royères), Francis BOLUDA (Panazol)  
Suppléant : Jean-Claude FAUVET (Droux), Philippe HENRY (St-Just-le-Martel)
- **COMMUNICATION**, présidée par Christian CHIROL,  
Titulaires : Jean-Pierre FAURE (Vayres), Philippe HENRY (St-Just-le-Martel), Michel CHADELAUD (Portes de Vassivière), Jean-Claude FAUVET (Droux)  
Suppléants : Jean-Michel FAURY (Dinsac), Fernand LAVIGNE (Les Cars)



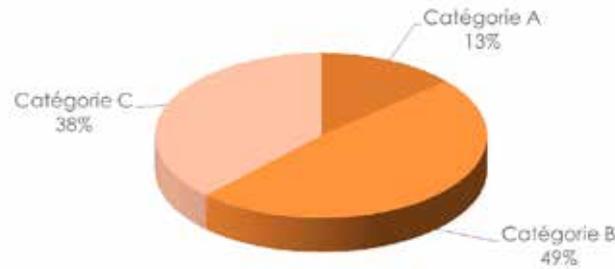
## NOS SERVICES

(Chiffres au 31/12/2018)

[www.sehv.fr/Services.php](http://www.sehv.fr/Services.php)

### ■ 37 agents

Sur les agents du Syndicat Energies Haute-Vienne, on compte :



- 2 stagiaires (-1)
- 31 titulaires (-2)
- 4 contractuels (+1)

### ■ 2 emplois créés en 2018

En 2018, le Comité syndical a créé un poste d'acheteur public au sein du service Administration générale sur le grade d'attaché, ainsi qu'un poste de médiateur scientifique et d'assistante de communication à temps non complet sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe. Ces emplois ont été respectivement pourvus le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> novembre.

### ■ Mobilité 2018

#### 3 agents ont fait valoir leur droit à mutation :

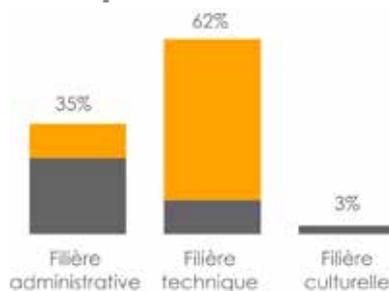
- Un technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe du service Energies et un attaché principal à compter du 1<sup>er</sup> octobre du service administration générale ;
- Un rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe du service Comptabilité marchés à compter du 1<sup>er</sup> novembre, qui a été remplacé le 29 octobre par un adjoint administratif contractuel.

#### Deux agents ont terminé leur contrat à durée déterminée :

- Un technicien du service Eclairage public le 6 avril, qui a été remplacé par un technicien contractuel à compter du 27 août ;
- Un technicien du service Energies le 3 juillet.

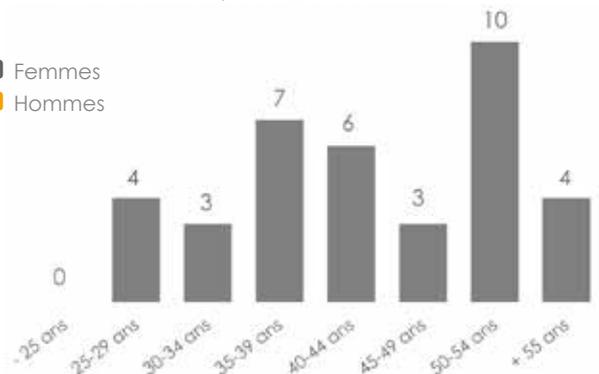
Un attaché a été placé en position de détachement de longue durée auprès du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères à compter du 1<sup>er</sup> novembre.

### ■ Répartition des effectifs par filière et par sexe



La filière technique représente 62% des effectifs, la filière administrative 35% et la filière culturelle 3%.

Il y a 38% de femmes, et 62% d'hommes.



### ■ Pyramide des âges

Moyenne d'âge des agents :  
43,70 ans  
(42,31 ans en 2017).

## ■ Organigramme (au 20/09/2019)

### Direction

**Christophe PICARD**

Directeur Général des Services

**Aïcha GARBAR**

Assistante de direction & Communication

**Hélène CHAPUT-CLAUD**

Médiatrice scientifique & assistante de communication

### TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

**Alain PEYRICHON**

Responsable

**Valérie GEAY**

Assistante

### Raccordements et urbanisme

**Brigitte FARGEAS**

Instruction/urbanisme

**Christophe GROUT**

Chargé d'affaire

**Julien ROUILHAC**

Chargé d'affaire

### Enfouissements - renforcements – modernisations- sécurisations

**Benoît BARRIERE**

Resp. adjoint-Chargé d'affaire

**Pascal BELEZY**

Chargé d'affaire

**Christophe BOYER**

Chargé d'affaire

**Alexandre GARNIER**

Chargé d'affaire

### HYGIÈNE – SÉCURITÉ – ENVIRONNEMENT

**Jean-Luc MONToux**

Responsable

**Daniel PIOTAIX**

Chargé d'affaire

**Aurore FAYE**

Assistante

**Fernando NEVES**

Agent de service

**Françoise DUBOIS**

Agent de service

**Patricia FERNANDEZ**

Agent de service

### ÉNERGIES

**Sandra SCHMITGEN-PICARD**

Responsable

**Lauréna CLAUDE**

Resp. adjointe/coordination ESP

**Séverine CASSAT**

Assistante

### Energie Service Public 87 (ESP87)

**Julien DARFEUILLE**

Conseiller énergie

**Julien FORESTIER**

Conseiller énergie

**Justin ANGLARD**

Conseiller énergie

**Jacques SAGUEZ**

Conseiller ENR thermiques

### Transition énergétique / Délégations de service public

**Simon GUILHEM**

Chargé projet

### ADMINISTRATION GENERALE

**Aude LEFEBVRE**

Responsable

**Virgil WATTIER**

Ressources humaines

### Accueil

**Sylvie CHABAUD-MERLE**

Accueil Standard

### Comptabilité générale

**Mélanie CUGNART-MADELBOS**

Resp. adjointe

**Sébastien PRAUD**

Comptable

### Comptabilité marchés

**Daouda COUNDOUL**

Acheteur public

**Sandrine DUPONT-CADET**

Comptable

**Aurélien WAHART**

Comptable

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

**Marc DUBOIS**

Responsable

**Jérémy FAURE**

Chargé d'affaire

**Laëtitia DAVID**

Assistante

### NTIC - CARTOGRAPHIE

**Laurent PEYLET**

Responsable

**Mathieu CAUZZI**

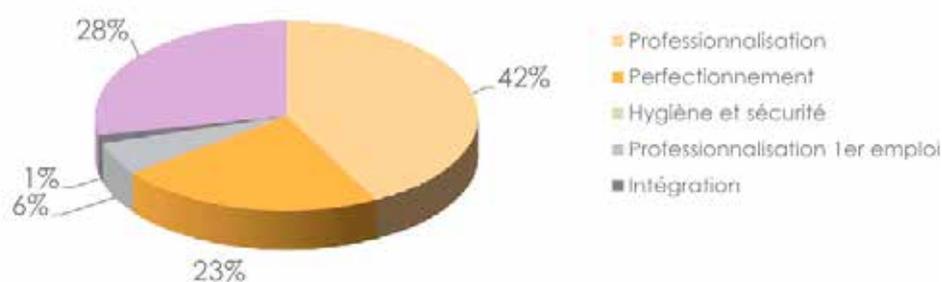
Informaticien

**Mélanie NEVES**

Cartographe

## ■ Formations

En 2018, les agents du SEHV ont bénéficié de 35,5 jours de formation, soit 0,96 jour par agent (2,14 en 2017).

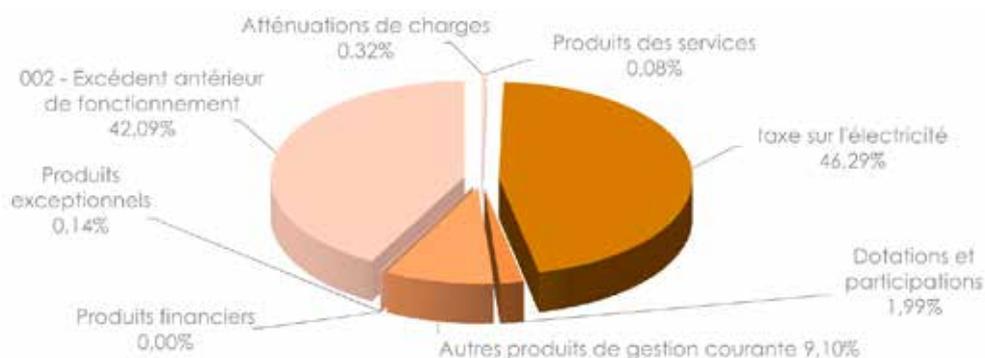


## LES RECETTES 2018

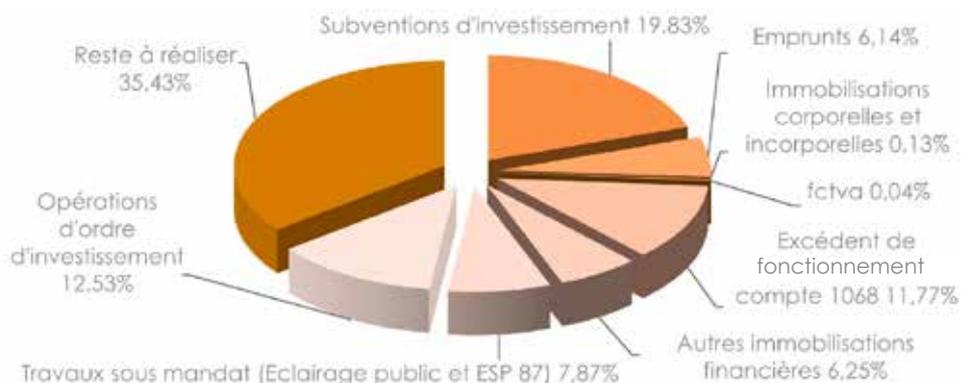
Chiffres issus du compte administratif 2018

Recettes	en euros	évolution /N-1
Atténuations de charges	38 366	+41%
Produits de services	9 047	-40%
Taxe sur l'électricité	5 581 738	+1%
Dotations et participations	239 857	+146%
Autres produits de gestion courante	1 097 543	-28%
Produits financiers	356	+11%
Produits exceptionnels	16 637	-92%
002-Excédent antérieur de fonctionnement	5 074 754	+10%
Subventions d'investissement	4 842 751	+ 10%
Emprunts	1 500 000	-7%
Immobilisations corporelles et incorporelles	31 621	-52%
Dotations, fonds divers (FCTVA)	9 885	-42%
Excédent de fonctionnement compte 1068	2 875 546	-9%
Autres immobilisations financières	1 527 412	-3%
Travaux sous mandat (éclairage public et ESP87)	1 922 509	-16%
Opérations d'ordre d'investissement	3 059 464	+1%
Reste à réaliser (recettes 2017)	8 654 180	-6%
<b>TOTAL</b>	<b>36 481 664</b>	<b>-2%</b>

### ■ Recettes de fonctionnement (12 058 297 €)



### ■ Recettes d'investissement (24 423 367 €)





## ZOOM SUR LES PRINCIPALES RESSOURCES DU SEHV

### ■ La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)

Elle est à la charge des usagers sur leur consommation d'énergie électrique. Avec l'application de la loi NOME, elle s'appuie non plus sur le montant de la facture mais sur la quantité d'électricité consommée.

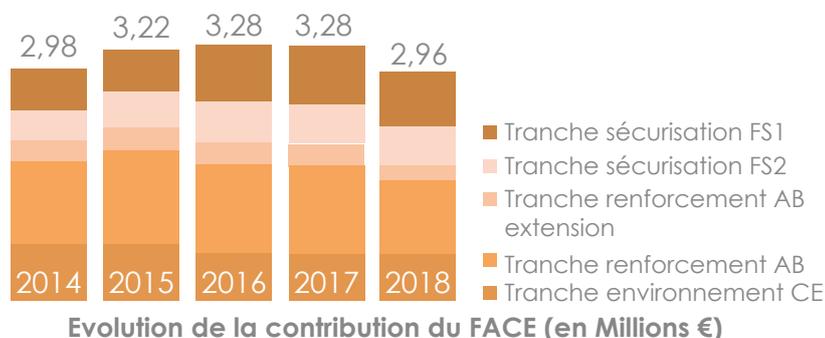
En 2018, elle a généré un montant de 5 581 738 €, soit une augmentation de 1% par rapport à 2017.



### ■ Le Fonds d'amortissement des charges d'électricité (FACE)

Créé en 1936, ce fonds alimenté par des prélèvements sur les recettes des distributeurs vise à compenser les disparités entre zones urbaines et rurales. Les tranches « FS1 » et « FS2 » sont affectées à la sécurisation, la tranche « AB » aux renforcements et la tranche « CE » aux enfouissements.

En 2018, ce fonds a représenté une ressource de 2 966 000 € (-10%).

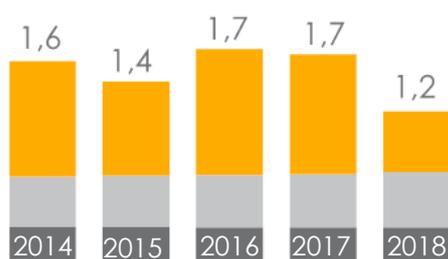


### ■ La dotation du Conseil Départemental

Le Département contribue aux opérations d'enfouissement à hauteur de 800 000 €.

### ■ La Concession

Recettes liées à la concession	2014	2015	2016	2017	2018
■ Redevances de concession R2	901 355	736 027	984 976	940 050	473 081
■ Redevances de concession R1	400 181	405 575	412 137	418 223	435 942
■ Article 8 - Participation esthétique	301 528	301 374	300 000	300 000	300 000
<b>Total</b>	<b>1 603 063</b>	<b>1 442 978</b>	<b>1 697 112</b>	<b>1 658 273</b>	<b>1 209 023</b>



Evolution des revenus de la concession (en Millions €)

Dans le cadre du cahier des charges de concession, Enedis doit au SEHV, autorité concédante et propriétaire des réseaux, une redevance. Celle-ci est constituée d'un volet de fonctionnement (R1) affecté aux frais de gestion liés au contrôle de concession, et d'un volet dit d'investissement (R2), affecté aux travaux sur les réseaux de distribution.

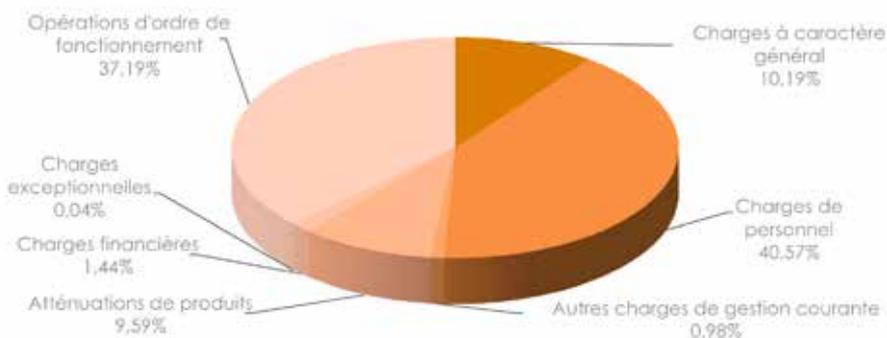
L'article 8 du cahier des charges prévoit également une contribution annuelle versée pour le financement des travaux d'enfouissement des réseaux à caractère esthétique, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SEHV.

## LES DÉPENSES 2018

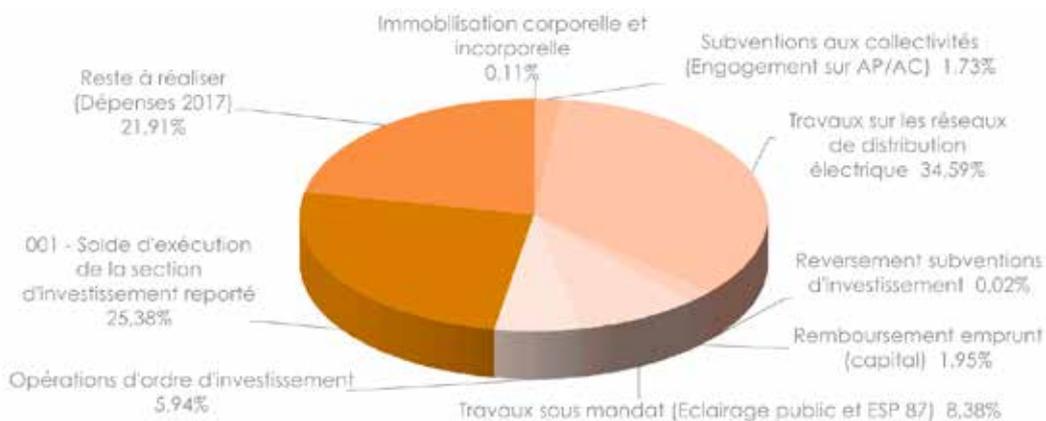
Chiffres issus du compte administratif 2018

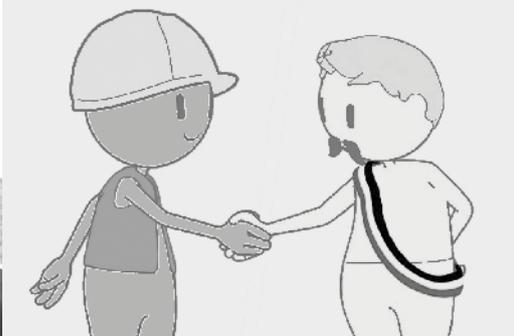
Dépenses	en euros	évolution /N-1
Charges à caractère général	419 895	-22%
Charges de personnel	1 671 525	+3%
Atténuations de produits	395 111	+1%
Autres charges de gestion courante	40 366	+2%
Charges financières	59 395	-36%
Charges exceptionnelles	1 547	-3%
Opérations d'ordre de fonctionnement	1 532 052	+9%
Immobilisations corporelles et incorporelles	27 797	-74%
Subventions aux collectivités (engagements sur AP/CP)	454 528	-21%
Travaux sur les réseaux de distribution électrique	9 077 291	-16%
Reversement subventions d'investissement	5 760	-92%
Remboursement emprunt (capital)	512 419	-48%
Travaux sous mandat (éclairage public et ESP87)	2 198 259	-3%
Opérations d'ordre d'investissement	1 558 948	-5%
001 – Solde d'exécution reporté	6 659 587	+6%
Reste à réaliser (dépenses 2017)	5 749 069	+6%
<b>TOTAL</b>	<b>30 363 547</b>	<b>-6%</b>

### ■ Dépenses de fonctionnement (4 119 891 €)



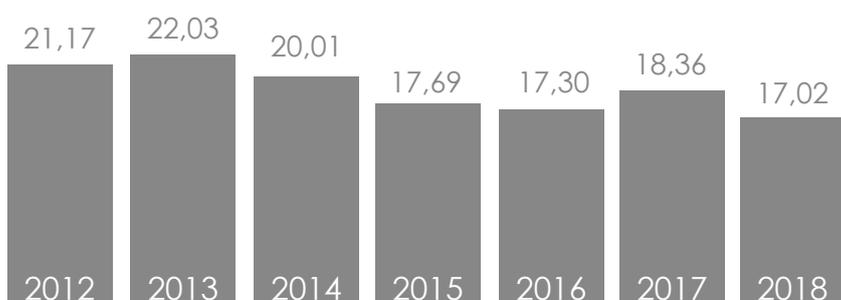
### ■ Dépenses d'investissement (26 243 657€)





## ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS

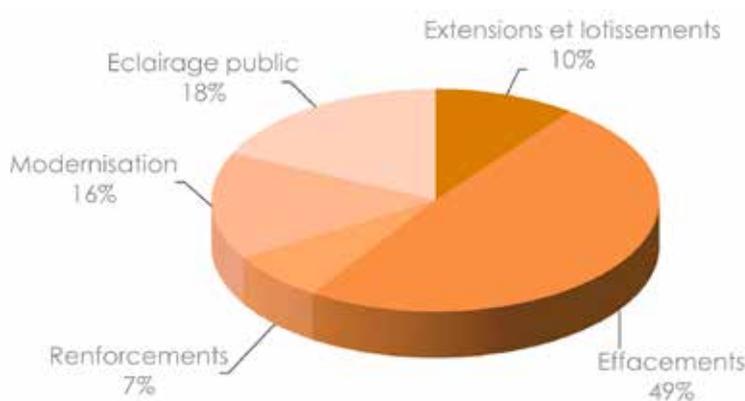
**2018**



Montants engagés sur les réseaux (en Millions €)

**14,4 M€** mandatés (+1%)  
**55 km** de réseaux déposés  
**88 km** de réseaux créés  
 Dont **86%** en souterrain

Synthèse des travaux mandatés € TTC (hors subventions)	2017	2018	Evolution 2017-2018
Raccordements et lotissements	1 446 757	1 508 805	+4%
Enfouissements	6 833 201	7 278 476	+7%
Renforcements	1 156 371	1 019 988	-12%
Sécurisation et Modernisation	2 779 754	2 215 186	-20%
Eclairage public (entretien et PEPS)	2 003 802	2 353 696	+17%
<b>TOTAL</b>	<b>14 219 885</b>	<b>14 376 151</b>	<b>+1%</b>



Investissement mandaté par type de travaux

Type de travaux sur les réseaux	Nombre d'affaires	Dépose		Pose		
		Mètres déposés	Part	Mètres posés	Part	Part en technique souterraine
Raccordements	103	0	0%	10 287	12%	95%
Lotissements	3	0	0%	654	1%	100%
Enfouissements	45	37 402	75%	39 153	44%	99%
Renforcements	31	5 483	0%	8 213	9%	83%
Modernisation et Sécurisation	41	12 294	25%	29 770	34%	67%
<b>TOTAL</b>	<b>223</b>	<b>55 179</b>	<b>100%</b>	<b>88 077</b>	<b>100%</b>	<b>Moyenne = 86%</b>



## AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION

Le SEHV assure pour les collectivités territoriales de Haute-Vienne l'autorité organisatrice de la distribution.

Il garantit une électricité disponible, de qualité et accessible à tous. En tant que propriétaire, il effectue lui-même d'importants travaux sur les ouvrages. Et il contrôle la bonne gestion du réseau qu'il a déléguée à un concessionnaire.

La nouveau contrat de concession signé le 28 décembre 2018, confie pour une durée de 30 ans la gestion du réseau à Enedis pour la distribution d'électricité, et EDF pour la fourniture d'énergie aux usagers bénéficiant des tarifs réglementés de vente.

Le SEHV rend compte chaque année à ses membres et ses partenaires de l'activité de son concessionnaire. Un rapport synthétique des éléments fournis par celui-ci est publié chaque année sous le titre « Indicateurs de concession ». Il est disponible sur le site Internet du SEHV.

[www.sehv.fr/AODEConcession.php](http://www.sehv.fr/AODEConcession.php)

## LES ACTIVITÉS SUPPORT

### ■ Informatique et cartographie

Le service informatique a mis en oeuvre en 2018 de nombreux projets phares.



#### GéoSeHV V2

Mise en place en février 2018 de la nouvelle version du GéoSeHV intégrant les données du cadastre, le système de récupération du mot de passe, l'enrichissement du contenu du module « énergie » lié au service ESP87 ainsi que la modernisation du cœur du programme.

#### Outils Métiers

Réalisation sur mesure d'un logiciel « métier » dans une interface web permettant la saisie de l'ensemble des données liées au service travaux. Ce logiciel sera connectable à la cartographie, et le contrôle des procédures sera renforcé par la mise en oeuvre d'une GED (gestion électronique des documents).

[www.sehv.fr/Cartographie.php](http://www.sehv.fr/Cartographie.php)

### ■ Hygiène et sécurité

Le SEHV est confronté à une forte évolution des normes de sécurité et de prévention sur les chantiers. De nouveaux outils ont été mis en place depuis 2016 pour répondre aux exigences de la loi.

**Contrôles techn. des ouvrages (CTO) :** 186 affaires contrôlées (-3,6%).

**Investigations complémentaires (IC) :** 62 opérations de localisation des réseaux (+3,3%).

**Détection d'amiante en chaussées :** 117 opérations contrôlées (+25%).  
386 carottages.

83,4 km de réseaux détectés, dont 16,6 km de réseaux sensibles (électricité, gaz, éclairage public, et autres réseaux forcés sensibles).



## ■ Communication

**42 apparitions presse** (-28%) dont une page dans le Populaire du Centre sur le nouveau contrat de concession, et un article dans la Gazette des communes sur la rénovation thermique .

**1 édition 2018** (-66%)



2018 a permis la création et l'envoi des premières newsletters (pour rappel celles-ci remplacent le SEHV infos depuis janvier 2018). Cinq newsletters ont été envoyées durant l'année 2018 contenant chacune un minimum de 4 articles. Cette nouvelle fréquence permet ainsi de communiquer plus d'informations sur les nouvelles orientations du SEHV autour des enjeux de la transition énergétique et de relayer les informations des partenaires majeurs du syndicat. Le taux d'ouverture des newsletters avoisine les 45% .



**Compte-rendu  
d'activités 2017**  
paru septembre

**Pour s'inscrire à la Newsletter :** [www.sehv.fr](http://www.sehv.fr)  
**Les éditions papier sont disponibles en ligne :**

[www.sehv.fr/CRA.php](http://www.sehv.fr/CRA.php)  
[www.sehv.fr/SEHVINFO.php](http://www.sehv.fr/SEHVINFO.php)  
[www.sehv.fr/CRCC.php](http://www.sehv.fr/CRCC.php)

## Les événements 2018 :

- **23 et 24 mai** : En partenariat avec l'entente TENAQ (Territoire d'Énergie Nouvelle-Aquitaine), le SEHV a participé au 5ème Salon des élus et agents publics de Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux (SELAQ) ;
- **26 juin** : en tant que lauréats nationaux, 65 enfants de l'école Jean Moulin de Couzeix ont participé à la journée de remise des prix du concours écoloustics à Paris. Leur projet a en effet été sélectionné parmi 150 contributions pour faire partie des 4 champions de France. L'école a été récompensée par Marie-Ange Magne, députée de la Haute-Vienne, et Jean-Marc Gabouty, Vice-Président du Sénat ;
- **18 septembre** : le SEHV était à l'inauguration du Nouvelle-Aquitaine électrique tour.



Salon des élus et Agents Publics de Nouvelle-Aquitaine (SELAQ)



Remise des prix nationale du concours Ecoloustics



Nouvelle-Aquitaine électrique tour

## ■ Animation :



Suite au succès de la première édition (13 classes dont 1 lauréat national), le SEHV a lancé en septembre 2018 la deuxième édition du concours écoloustics auprès du Cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>èmes</sup>) : 11 classes se sont inscrites pour l'année scolaire 2018-2019.



**En 2018, l'exposition a été déplacée 7 fois (+14%)** dont 6 fois dans des écoles du département.

Environ 330 élèves ont pu bénéficier d'une visite de l'exposition, 18 visites d'installations locales ont été proposées (eau, vent, bois, soleil, gaz et isolation) dont 15 animées par le service énergie du SEHV.

[www.sehv.fr/AnimationSensibilisation.php](http://www.sehv.fr/AnimationSensibilisation.php)

